

RECENSEMENT de la POPULATION 2019

Recrutement

En Janvier 2019, l'INSEE en partenariat avec les communes procédera au recensement de la population (pour les communes de moins de 10 000 habitants : recensement une fois tous les cinq ans).

La Mairie doit procéder au recrutement d'Agents Recenseurs pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 28 février 2019.

Les personnes intéressées sont priées de déposer auprès du secrétariat de la Mairie une lettre de motivation accompagnée d'un C.V. avant le 30 novembre prochain.



RECENSEMENT
DE LA
POPULATION